

# Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale  
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale		
Date de réception :	Dossier complet le :	N° d'enregistrement :
5 - 08 - 2020	5 - 08 - 2020	2020 - 4833

## 1. Intitulé du projet

Création d'un crématorium sur la commune de CHALLANS (85)

## 2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

### 2.1 Personne physique

Nom  Prénom

### 2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale

RCS / SIRET  Forme juridique

**Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1**

## 3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
48. Crématorium	Surface totale de la parcelle aménagée : 6 675 m <sup>2</sup>

## 4. Caractéristiques générales du projet

**Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire**

### 4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Création d'un crématorium sur 3 parcelles cadastrales d'une surface totale de 35 822 m<sup>2</sup> (000 ZI 1 ; 000 ZI 2 ; 000 ZI 107).  
Sur les parcelles 000 ZI 1 et 000 ZI 2 se trouve un cimetière.

Le nouveau crématorium comprend :

- Surfaces d'espaces verts : 1 930 m<sup>2</sup>
- Emprise au sol du bâti : 1 206 m<sup>2</sup> + 268 m<sup>2</sup> (total : 1 474 m<sup>2</sup>)
- Surfaces d'enrobé de 1 334 m<sup>2</sup> comprenant une voirie et 4 places de service
- Surface de parking drainant : 635 m<sup>2</sup> de 36 places visiteurs dont 4 PMR
- Surface en stabilisé de 1 302 m<sup>2</sup> au niveau du site cinéraire

Voir annexe 4 - Plan de masse du projet

## 4.2 Objectifs du projet

Le projet répond à une demande croissante concernant la crémation. Aujourd'hui, plus d'un tiers des obsèques en France passent par une crémation.

Il existe actuellement deux crématoriums sur le département de la Vendée :

- Le crématorium d'Olonne-sur-Mer se trouve à 41 km au sud du projet (trajet : 41 minutes en voiture).
- Le crématorium de La Roche Sur Yon se trouve à 46 km au sud-est du projet (trajet : 43 minutes en voiture).

Un crématorium est à la même distance dans les départements voisins :

- Château-Thébaud situé à 53 km (trajet : 43 minutes en voiture)

## 4.3 Décrivez sommairement le projet

### 4.3.1 dans sa phase travaux

La préparation (dépôts des dossiers réglementaires, consultation des entreprises, analyse des offres ) est prévue sur environ 14 mois et les travaux sont prévus sur une durée totale de 9 mois.

La décomposition des phases de chantier est la suivante :

- 1 mois de préparation de chantier, 8 mois de "travaux".
- Les travaux seront effectués hors de l'emprise publique dans le cadre d'un chantier propre.

### 4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Le crématorium aura une activité moyenne annuelle de 900 crémations. On suppose la présence moyenne de 50 proches par crémation.

Le crématorium comprend : deux fours, installés dans un local dédié, muni d'un dispositif d'introduction des cercueils, d'un système de récupération et de traitement, conditionnement. Des installations de filtration des rejets atmosphériques, répondant aux normes en vigueur, seront installées dans la partie technique. Les systèmes de ventilation, de refroidissement et filtration seront situés à l'extérieur.

Au niveau de l'accès à la parcelle, l'entrée et la sortie des véhicules se feront via une voie d'accès donnant sur le parking existant du cimetière.

#### 4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet est soumis à l'évaluation environnementale au cas par cas au titre R122-2 du Code de l'Environnement

Le projet est soumis au permis de construire au titre L et R 421-1 et suivants du code de l'urbanisme.

#### 4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Surface totale du projet	6 675 m <sup>2</sup>
Surface du bassin-versant interceptée	3047 m <sup>2</sup>
Surface totale :	0.97 ha
Surface bâtie - emprise au sol	1 474 m <sup>2</sup> (1 206 m <sup>2</sup> + 268 m <sup>2</sup> )
Capacité d'accueil (salle cérémonie)	4 personnes affectées au site (personnel) et 200 visiteurs
Capacité parking	40 places de stationnement dont 3 PMR et 4 réservées au personnel

#### 4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)  
d'implantation

Route de Cholet  
85 300 CHALLANS

Voir annexe 2 - Plan de situation

Coordonnées géographiques<sup>1</sup>

Long. 1° 51' 1" 0    Lat. 46° 51' 1" N

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_"    Lat. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_"

Point d'arrivée :

Long. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_"    Lat. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_"

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

<sup>1</sup> Pour l'outre-mer, voir notice explicative

## 5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La ZNIEFF I la plus proche est située à 3.5 km à l'est du projet : il s'agit du "Bois des Bourbes" (identifiant : 520016255) La ZNIEFF II la plus proche est située à 2.3 km au sud du projet : il s'agit du "SECTEUR DE SOULLANS-CHALLANS-COMMEQUIERS" (identifiant : 520005735)  (voir annexe 6 - localisation des sites à enjeux environnementaux)
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La plus proche est située à 28 km.
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La zone de projet fait partie du plan d'exposition au bruit (PPBE) de Vendée approuvé en 2016. Ce plan concerne la route départementale D948 qui est proche du projet.  (voir annexe 6 - localisation des sites à enjeux environnementaux)
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La zone de projet ne se situe ni sur un bien inscrit au patrimoine mondial, ni sur une zone tampon.  (voir annexe 6 - localisation des sites à enjeux environnementaux)
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Une petite partie de la parcelle 000 ZI 107 est définie comme zone humide de classe 1 ou (c'est-à-dire ayant de faibles ou moyennes fonctionnalités hydraulique et écologique) déterminée par le SAGE du Marais Breton et du bassin versant de la Baie de Bourgneuf. Il s'agit d'un pré-inventaire, une étude de caractérisation est en cours.  (voir annexe 6 - localisation des sites à enjeux environnementaux)

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La zone du projet est classée en zone sismique de niveau 3 (modérée) et elle est concernée par des inondations : elle est recensée dans un atlas des zones inondables.  Le territoire du projet n'est concerné ni par un PPRN, ni par un PPRT. La commune est traversée par une canalisation de gaz naturel mais la zone du projet n'est pas concernée (voir annexe 7 - Descriptif Georisques)
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	(voir Annexe 6 - localisation des sites à enjeux environnementaux)
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	<b>Lequel et à quelle distance ?</b>
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site Natura 2000 le plus proche est : "FR5200653 : Marais Breton, baie de Bourgneuf, île de Noirmoutier et forêt de Monts" situé à environ 3 km à l'ouest du projet. (voir annexe 6 - localisation des sites à enjeux environnementaux)
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il **susceptible** d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
<b>Ressources</b>	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	L'eau consommée par le crématorium proviendra du réseau communal d'eau potable (pas de prélèvement direct dans le milieu naturel via un forage). Les utilisations de l'eau concerneront les besoins en eau potable estimés à quelques centaines de litres par jour.
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Milieu naturel</b>	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La ZNIEFF la plus proche se trouve à 2.3 km : le crématorium n'aura aucune incidence sur la biodiversité existant dans cette zone.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site Natura 2000 le plus proche se situe à 3 km de la zone du projet : le crématorium n'aura aucun impact sur les habitats ou espèces du site.

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Sur l'annexe 6, une carte des zones humides est présentée. Le projet se trouve sur une partie d'une zone humide. Il s'agit en réalité d'un pré-inventaire réalisé dans le cadre du SAGE. Une caractérisation est actuellement en cours (études sur le terrain déjà réalisées, en attente du rapport) pour déterminer s'il s'agit réellement d'une zone humide. Si cela est le cas, des mesures compensatoires seront prises : sur l'emprise du projet si cela est possible, sinon sur une autre parcelle à proximité. Les résultats de l'étude seront envoyés dès réception, en complément de ces documents.
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Risques</b>	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Nombre d'installations industrielles (classées ICPE) dans un rayon de : 500 m : 1 1 000 m : 2 (voir annexe 8 - Localisation des sites à enjeux technologiques)
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	(voir annexe 7 - Descriptif Georisques)
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Les émissions atmosphériques engendrées par le projet respectent les recommandations des autorités sanitaires et ne présentent donc pas de risque sanitaire. Conforme à l'arrêté modifiant les rejets atmosphériques du 28 janvier 2010 relatif à la hauteur de la cheminée des crématoriums et aux quantités maximales de polluants contenus dans les gaz rejetés à l'atmosphère (voir annexe 9 - Description technique Four & Filtration)
<b>Nuisances</b>	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le trafic engendré par le crématorium reste très faible (personnels et visiteurs)
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Le trafic engendré par l'activité du crématorium sera source de bruit, mais les nuisances sonores engendrées par le trafic sera très faible. L'aéroréfrigérant des fumées fonctionne exclusivement en période diurne avec une émergence très faible de 44dB(A). Ainsi l'impact sonore du crématorium sur son environnement sera minime. Le projet est concerné par le PPBE de Vendée et la RD948 (voir annexe 9 - Description technique et annexe 10 - Acoustique)

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	En dehors des périodes de chantier (impact temporaire), le crématorium n'est pas susceptible de générer des vibrations dans l'environnement.
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le crématorium fonctionne exclusivement en période diurne.
<b>Emissions</b>	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les fumées du crématorium produites par la crémation contiennent des polluants. Cependant la mise en place, d'un système de filtration permet de réduire les concentrations rejetées, permettant des rejets conformes à la réglementation. Installation conforme au minima à la l'arrêté du 28 janvier 2010 ou à toute autre évolution réglementaire, même au niveau européen. (voir annexe 9 - Description techniques Four & Filtration et annexe 11)
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet prévoit la réalisation d'un bâtiment et de parkings qui vont imperméabiliser la zone nue actuelle. Ainsi il y aura des rejets liquides (eaux de ruissellement). D'après le PLU, si un réseau pluvial est existant à proximité, il est obligatoire de s'y raccorder. Deux réseaux passent à proximité : les eaux pluviales seront donc rejetées dans ces réseaux. (voir annexe 4 : Plan de masse)
	Engendre-t-il des effluents ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le crématorium rejettera des effluents domestiques inférieurs à une dizaine d'équivalents-habitants dans le réseau collectif de la ville.
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les déchets seront assimilés à des ordures ménagères (papiers, gobelets vides,...). Les résidus métalliques issus de la crémation font l'objet de collecte, traitement et valorisation dans le cadre d'une filière spécifique d'un opérateur externe. La traçabilité sera assurée.



<b>Patrimoine / Cadre de vie / Population</b>	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

**6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquelles :

Les éventuelles émanations sonores liés au crématorium pourraient se cumuler avec le bruit engendré par la route départementale D948. Mais comme expliqué dans l'annexe 10 - Acoustique, le projet à une très faible incidence quand il est cumulé aux autres projets existants (cf. Annexe 10).

**6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquels :

**6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :**

Un système de filtration permettra de réduire les concentrations de polluant des fumées de crémation rejetées dans l'atmosphère, permettant des rejets conformes à la réglementation.  
Les données fournies par le constructeur de l'appareil de crémation et de la ligne de filtration, Facultative technologie, montrent même que les rejets seront potentiellement inférieurs à 50% des valeurs limites prévues par l'arrêté du 28 janvier 2010.

Concernant les nuisances sonores, le site ne fonctionnera pas en période nocturne. De plus, comme précisé dans l'annexe 10, l'effet de masque montre que le bruit émis au niveau du crématorium sera caché par la route départementale RD 948.

(voir annexe 10 - Acoustique et annexe 11 - Approche Climatique et rejets)

**7. Auto-évaluation (facultatif)**

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le projet de construction devrait être dispensé d'étude environnementale, car ce projet répond aux normes sur le rejet dans l'atmosphère en conformité avec l'arrêté ministériel du 28/01/2010 ; que l'aéroréfrigérant des fumées fonctionnera exclusivement en période diurne avec une valeur d'émergence de 44 dB(A) ; que les résidus métalliques issus de la crémation feront l'objet d'une collecte et d'une valorisation dans le cadre d'une filière spécifique. De plus, le site est éloigné des habitations, et une barrière naturelle est présente entre le crématorium et l'habitation la plus proche. Le site est également éloigné de zones naturelles protégées (la plus proche est une ZNIEFF à 2.3 km) : il n'aura pas d'incidences sur celles-ci. Il n'est également dans aucun périmètre de protection (de captages, de Monuments Historiques, etc.). Seule une éventuelle zone humide est présente au niveau du projet : une caractérisation est en cours, des mesures compensatoires seront prises si sa présence est avérée.

**8. Annexes**

**8.1 Annexes obligatoires**

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publié</b> ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

## 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
Annexe 1 - à la demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact Annexe 2 - Plan de situation au 1-25 000 Annexe 3 - Photographies du site Annexe 4 - Plan de masse du projet Annexe 5 - Plan des abords Annexe 6 - Localisation des sites à enjeux environnementaux Annexe 7 - Descriptif <a href="http://www.géorisques.fr">www.géorisques.fr</a> Annexe 8 - Localisation des sites à enjeux technologiques Annexe 9a et 9b - Description technique Four & Filtration Annexe 10 - Acoustique Annexe 11 - Approche Climatique et Rejets Annexe 12 - Devis signé pour la caractérisation de la zone humide

## 9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à

Challans

le,

05/08/2020

Signature

